



ASSOCIATION « RUCHES ET BIODIVERSITÉ DE LA ROYALE »

☐ Première adhésion ☒ Renouvellement d'adhésion

NOM: CODBESSIN

PRÉNOM : Christine

DATE DE NAISSANCE : 09/15/61

LIEU ET DÉPARTEMENT : ST CLOUD 92

ADRESSE : 337 BD Mal Alphonse Juin - Maison Carrée A3

CODE POSTAL : 83500

VILLE : LA SEYNE SUR MER

PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL : retraitée

E-MAIL : pambzh@orange.fr

PORTABLE : 0624603731

IMMATRICULATION - VÉHICULE/MOTO : ED 733 KQ

COMPTE WHATSAPP : ☒ Oui ☐ Non

VOLONTAIRE FORMATION APICULTURE : ☒ Oui ☐ Non

Fait à : LA SEYNE SUR MER

Le : 30/12/2025

Signature :

Adhésion annuelle : 20 euros

(30 euros pour les adhérents possédant une parcelle à Ste Anne ou à St Mandrier)

Le paiement peut se faire en espèces, chèque à l'ordre de « Ruches et Biodiversité de la Royale » ou virement (RIB joint). Les paiements par chèque et virement sont à privilégier.

Transmission par courrier au responsable des adhésions (bulletin + chèque) :
M. BERTHET Gilles - 152, avenue du port de plaisance - 83000 TOULON
ou Par mail (bulletin + référence du paiement) à adhesionrbr@free.fr

PAIEMENT :

☐ Espèce

☒ Chèque

☒ Virement

Rappels :

L'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » permet :

- De promouvoir l'apiculture et la biodiversité ;
- De créer une structure de convivialité autour de la pratique apicole et du jardinage ;
- De participer à des actions ponctuelles sur la préservation de la nature ;
- D'obtenir une récolte de miel et légumes suivant météo et aléas de la nature ;
- **Et surtout, la garantie d'appartenir à un groupe de passionnés voulant redonner un sens à notre façon de voir la terre et son fonctionnement. Simplicité et respect de la nature sont nos valeurs !**

Assurance « individuelle-accident » :

« Ruches et Biodiversité de la Royale » est une association indépendante loi 1901 dont la vocation principale est la promotion de l'apiculture et la biodiversité.

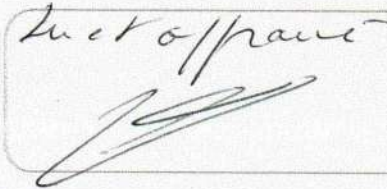
Le président a déclaré les ruches auprès de l'Unaf - son numéro d'apiculteur est NAPI : A5053922.

Chaque adhérent doit être couvert par son assurance responsabilité civile.

Les activités proposées par l'association se font sous l'entière responsabilité de chaque adhérent. « Ruches et Biodiversité de la Royale » ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident.

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

Je soussigné(e) (Nom et prénom) : CHRISTINE CODBESSIN

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

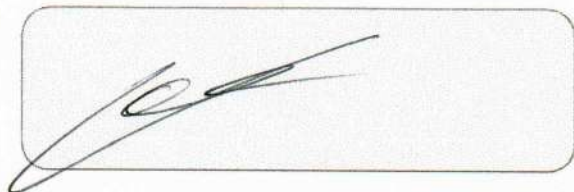
Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'association et des sorties organisées par « Ruches et Biodiversité de la Royale ».

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : LA SEYNE SUR MER

Le : 30/12/2025

Signature :



La signature du présent bulletin d'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » implique d'avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (ils peuvent être envoyés sur simple demande) et vous engage à les respecter.